



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Éthiopie

Question écrite n° 47103

### Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation de l'alliance française à Addis-Abeba (Éthiopie), dont la remarquable action culturelle, unanimement appréciée, donne une visibilité exceptionnelle de la France. C'est pourquoi il s'étonne vivement que la subvention de l'État soit en diminution de 25 % en 2009 par rapport à celle accordée en 2008 (180 000 euros), ce qui va notamment entraîner la suppression d'expositions internationales. Il lui demande donc, d'une part, de lui indiquer les raisons d'une telle diminution et, d'autre part, de prendre les dispositions nécessaires pour au moins rétablir la subvention 2009 au même niveau que 2008.

### Texte de la réponse

L'Alliance française d'Addis-Abeba, établissement centenaire, constitue l'opérateur culturel de notre poste diplomatique ; il s'agit d'un lieu de référence pour la vie culturelle de la capitale éthiopienne et elle bénéficie localement d'une aura remarquable. Les crédits accordés à l'Alliance française par l'ambassade sont de deux ordres : d'une part, une subvention d'équilibre permettant de payer une partie des frais de fonctionnement, d'autre part, une subvention pour les opérations culturelles. En 2008, la subvention versée par le poste à l'Alliance française d'Addis-Abeba était de 165 000 euros, dont 70 000 euros au titre de la subvention d'équilibre et 80 000 euros pour les opérations culturelles, auxquels s'est ajoutée une subvention exceptionnelle de 15 000 euros pour le financement d'une rencontre d'écrivains qui s'est tenue en mars 2008 et qui était à l'initiative commune de l'ambassade et de l'Alliance française. Dans le cadre budgétaire contraint de la programmation 2009, le budget consacré à l'action culturelle de notre ambassade à Addis-Abeba a subi une baisse de 23 %. Malgré cette baisse particulièrement importante, la subvention d'équilibre ainsi que la subvention pour opérations programmées pour l'Alliance française ont été maintenues à leur niveau de l'année précédente, soit 70 000 euros d'une part et 80 000 euros d'autre part. Il est exact que la diminution sensible de l'enveloppe du poste n'a pas permis de verser en 2009 une subvention exceptionnelle comme cela avait été le cas en 2008, mais, compte tenu de la contraction des crédits, l'effort consenti pour permettre le rayonnement de l'Alliance française d'Addis-Abeba mérite d'être souligné.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47103

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 avril 2009, page 3694

**Réponse publiée le** : 26 mai 2009, page 5117